Moderne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **31 (1994)**

Heft 1170

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1009441

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FORMATION

Des réformes en nombre et dans le désordre

(jcf) Après le calme plat des années huitante, qui succédait au grand brassage d'idées, de critiques et d'utopies de la décennie précédente, voici venir le temps de la grande vitesse. Nouvelle ordonnance fédérale sur la reconnaissance des certificats de maturité, maturité professionnelle, hautes écoles spécialisées et formation des maîtres, qui oserait encore prétendre que l'enseignement dort en Suisse du sommeil du juste ?

LE NOUVEAU PROJET DE MATURITÉ FÉDÉRALE

Il prévoit

- 7 disciplines de base: première langue, une deuxième langue nationale, une troisième langue, mathématiques, sciences expérimentales, sciences humaines, arts visuels/musique.
- Une option spécifique et une option complémentaire.
- Un travail personnel.

HAUTES ÉCOLES SPÉCIALISÉES (HES)

Selon les calculs de l'administration la transformation en HES des écoles techniques supérieures qu'elle soutient déjà coûterait 600 millions sur dix ans à la Confédération. Aussi parle-t-on à Berne d'une dizaine de HES au total pour commencer, et du côté des cantons d'un potentiel d'une cinquantaine d'établissements susceptibles d'être transformés en hautes écoles.

Le projet de maturité fédérale (DP nº 1118) a reçu un accueil exécrable en procédure de consultation. Il a coalisé contre lui trois oppositions pas forcément contradictoires: celle des esprits incapables de penser au-delà de leur propre discipline (milieux universitaires), celle des réalistes, qui ont pris en compte les difficultés financières actuelles, et enfin celles, corporatistes, des syndicats d'enseignants. Un nouveau projet est maintenant prêt, qui doit incessamment être adopté par la cheffe du Département fédéral de l'intérieur. Il tiendra compte, semble-t-il, de certaines critiques, en réduisant le choix des élèves, en profilant à nouveau sectoriellement une maturité que l'on voulait unique, en rétablissant les disciplines traditionnelles à la place d'une approche plus globale et plus moderne, par exemple dans le domaine des sciences de la vie. Une fois encore le front du refus est parvenu à freiner l'ouverture, en agitant l'argument, d'autant plus imparable qu'il est indémontrable, de la baisse de qualité de la formation.

Cravachés par l'Ofiamt, les projets du Département fédéral de l'économie publique sont eux pratiquement sous toit (DP nº 1140). La maturité professionnelle est ouverte dans trois des quatre domaines envisagés — technique, commercial, artistique et artisanal —, avant même l'achèvement de son ordonnance de reconnaissance fédérale; et la loi sur les hautes écoles spécialisées est prête, alors même qu'on ignore le nombre d'établissements qui seront reconnus, en fonction de la situation financière, de la volonté politique des cantons et finalement surtout de la demande en formation. Si l'on sait que deux architectures différentes sont prévues, soit la réunion sous un même toit de plusieurs écoles assurant des filières différentes, soit la formation de réseaux intercantonaux entre établissements d'un même domaine, on ignore encore tout des frontières et des rapports entre les hautes écoles professionnelles, les universités et les écoles polytechniques, notamment en termes de recherche appliquée, de formation continue, de transfert de certaines filières de formation techniques et commerciales aux hautes écoles spécialisées. Et la place universitaire suisse, comme on aime à baptiser à Berne l'édifice baroque qui régit la politique de la recherche et de la formation supérieure, s'enrichira probablement d'une nouvelle conférence universitaire concernant cette fois les hautes écoles spécialisées.

Enfin, la Conférence des chefs de département de l'Instruction publique et les associations professionnelles planchent sur de nouveaux modèles de formation des maîtres du primaire et du secondaire, inférieur et supérieur, dans l'espoir, après la reconnaissance réciproque des diplômes, d'introduire un minimum de cohérence dans des formations pédagogiques jusque-là extrêmement hétérogènes.

L'Europe est à l'origine de la plupart de ces changements rapides et profonds, même si adversaires et partisans de l'eurocompatibilité ne veulent pas en convenir ouvertement. Défendre à l'extérieur la qualité des hommes et des produits, c'est-à-dire rendre plus transparentes les formations et leurs diplômes, est devenu une nécessité économique autant que culturelle. Ce qui explique la position en flèche du Département de l'économie publique en matière de maturité professionnelle et de hautes écoles spécialisées.

La satisfaction de savoir que les choses bougent dans un sens européen est toutefois tempérée par la parcellisation des approches. Une fois de plus les organes de la politique de la recherche et de l'enseignement supérieur font la démonstration de leur incapacité à guider le changement de façon équilibrée entre les acteurs — Confédération, cantons, universités, hautes écoles — et entre les exigences de l'économie, de la justice sociale et de la connaissance désintéressée. La révision des compétences entre Confédération et cantons, en matière d'enseignement, de formation et de recherche ne pourra pas être différée indéfiniment. ■

Moderne

La franc-maçonnerie suisse fête cette année le 150e anniversaire de la constitution de la Grande Loge Alpina. Une exposition sera ouverte à la fin du mois à Zurich sous le patronage du président de la ville. Le titre: «Franc-maçon – une idée moderne». ■